

## 4.2 Temps partiel

En moyenne en 2016, selon l'enquête Emploi, près de 4,4 millions de salariés sont à temps partiel en France (hors Mayotte), soit 19,3 % des salariés (hors apprentis). En repli lors de la crise économique de 2008, le taux de temps partiel a repris sa progression à un rythme mesuré depuis 2010. Dans les années 1980 et 1990, il avait beaucoup augmenté, encouragé notamment par des politiques publiques d'abattements en faveur du temps partiel. Puis cet essor s'était interrompu en raison de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail et de la suppression des abattements.

La population à temps partiel est à plus de 80 % féminine. En 2016, parmi les salariés hors apprentis, 30,6 % des femmes et 7,7 % des hommes occupent un emploi à temps partiel. Le temps partiel masculin progresse cependant de façon continue, alors que celui des femmes n'a que faiblement évolué depuis le début des années 2000.

Le temps partiel est plus fréquent chez les salariés les plus âgés et les plus jeunes (hors apprentis). Ainsi, les personnes de 50 à 64 ans occupent 31,5 % des emplois salariés à temps partiel, mais ne représentent que 28,0 % de l'emploi salarié. De même, les moins de 25 ans occupent 10,6 % des emplois à temps partiel, davantage que leur part dans l'emploi salarié (7,3 %). Ce phénomène est accentué pour les hommes de moins de 25 ans. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans le temps partiel sont également les plus féminisées. Ainsi, les employés représentent 53,3 % des emplois salariés à temps partiel (et 31,2 % des salariés) et comptent 76,4 % de femmes.

Pour les femmes, le nombre et l'âge des enfants à charge sont des facteurs déterminants du travail à temps partiel. À l'inverse, ces facteurs ont peu d'influence sur le travail à temps partiel masculin. La propension au temps partiel des femmes augmente en effet avec le nombre

d'enfants à charge. Ainsi, 44,7 % des femmes salariées ayant au moins trois enfants à charge travaillent à temps partiel, et cette proportion atteint 48,0 % pour celles dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans.

Neuf salariés à temps partiel sur dix travaillent dans le tertiaire, où le temps partiel concerne 22,4 % des emplois salariés, contre 6,0 % dans l'industrie et 5,2 % dans la construction. Les activités de services les plus utilisatrices d'emplois à temps partiel sont les activités de nettoyage, l'hébergement et la restauration, l'éducation, la santé et l'action sociale. La féminisation du temps partiel y est plus importante, en particulier dans le secteur public.

En 2016, la **durée habituelle hebdomadaire** du travail est de 23,3 heures pour les salariés à temps partiel, soit 40 % de moins que les salariés à temps complet. Cette durée est globalement plus longue pour les femmes, avec 23,6 heures contre 21,9 heures pour les hommes. Les salariés les plus jeunes et les plus âgés sont surreprésentés parmi les temps partiels de moins de 15 heures. Lorsqu'ils sont à temps partiel, les cadres sont plus souvent concernés par des horaires de 30 heures ou plus, alors que, parmi les ouvriers, près des deux tiers déclarent travailler habituellement moins de 24 heures par semaine.

Travailler à temps partiel peut relever d'une contrainte liée à l'emploi occupé : un peu plus de quatre salariés à temps partiel sur dix le sont parce qu'ils n'ont pas la possibilité de travailler davantage avec leur emploi actuel (42,6 % pour les femmes et 50,1 % pour les hommes). Cette contrainte concerne beaucoup moins les seniors (42,3 %) que les jeunes de moins de 25 ans (58,0 %). Les autres raisons du temps partiel invoquées diffèrent selon le sexe. Les femmes invoquent des raisons d'ordre familial (25,2 % contre 5,9 % pour les hommes), tandis que les hommes indiquent plutôt des raisons de santé (10,0 % contre 6,5 % pour les femmes). ■

### Définitions

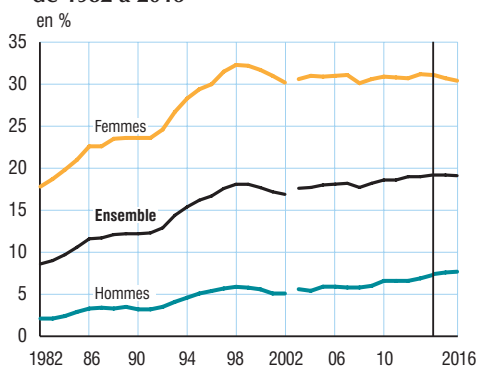
**Durée habituelle hebdomadaire** : s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jour férié, congé, etc.) et inclut donc toutes les heures habituellement effectuées, dont les heures supplémentaires régulières dites « structurelles ».

### Pour en savoir plus

- « Le travail à temps partiel », *Dares Synthèse.Stat'* n° 04, juin 2013.
- « Le temps partiel en 2011 : des profils et des conditions d'emploi très contrastés selon que le temps partiel est "choisi" ou "subi" », *Dares Analyses* n° 005, janvier 2013.

## Temps partiel 4.2

### 1. Part du temps partiel dans l'emploi salarié de 1982 à 2016



Champ : France métropolitaine de 1982 à 2014, France (hors Mayotte) de 2014 à 2016 ; population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié.

Note : rupture de série en 2003, avec le passage de l'enquête Emploi annuelle à l'enquête Emploi en continu.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### 2. Temps partiel selon le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune en 2016

en %

	Proportion de temps partiel	
	Femmes	Hommes
<b>Sans enfant</b>	<b>26,3</b>	<b>9,2</b>
<b>Pas d'enfant de moins de 18 ans</b>	<b>32,3</b>	<b>10,4</b>
<b>Un enfant à charge</b>	<b>28,8</b>	<b>5,9</b>
De moins de 3 ans	25,9	5,3
De 3 à 5 ans	23,8	4,7
De 6 à 17 ans	30,8	6,4
<b>Deux enfants à charge</b>	<b>35,4</b>	<b>5,0</b>
Le plus jeune a moins de 3 ans	47,1	5,5
Le plus jeune a de 3 à 5 ans	34,2	4,6
Le plus jeune a de 6 à 17 ans	31,9	4,8
<b>Trois enfants ou plus à charge</b>	<b>44,7</b>	<b>6,5</b>
Le plus jeune a moins de 3 ans	48,0	6,6
Le plus jeune a de 3 à 5 ans	46,7	6,5
Le plus jeune a de 6 à 17 ans	41,7	6,5

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors contrats d'apprentissage.

Lecture : parmi les ménages ayant un enfant à charge, 28,8 % des femmes et 5,9 % des hommes sont à temps partiel. Si l'enfant à charge est âgé de 6 à 17 ans, cette proportion est de 30,8 % pour les femmes et de 6,4 % pour les hommes.

Note : le nombre et l'âge des enfants à charge d'un ménage sont définis en comptabilisant dans le ménage les individus de moins de 18 ans à la fin de la semaine de référence, n'étant pas en couple et n'ayant pas d'enfant.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

### 3. Population des salariés (hors apprentis) à temps partiel en 2016

en %

	Ensemble des temps partiels	Durée habituelle hebdomadaire				Part dans l'emploi salarié
		Moins de 15 heures	De 15 à 23 heures	De 24 à 29 heures	30 heures ou plus	
<b>Fréquence du temps partiel</b>						
dans la population active salariée	19,3 <sup>1</sup>	2,9	5,4	4,9	5,7	///
dans l'emploi salarié féminin	30,6 <sup>1</sup>	4,6	8,2	8,0	9,6	///
dans l'emploi salarié masculin	7,7 <sup>1</sup>	1,3	2,6	1,7	1,7	///
<b>Répartition des emplois à temps partiel</b>						
Femmes	80,1	15,0	27,0	26,4	31,7	50,4
Moins de 25 ans	10,6	26,7	29,9	26,7	16,7	7,3
50-64 ans	31,5	18,3	31,6	23,2	26,8	28,0
Cadres	9,6	13,9	23,6	17,3	45,1	18,3
Professions intermédiaires	22,1	11,8	24,7	25,5	38,0	27,7
Employés	53,3	15,8	28,3	28,4	27,6	31,2
Ouvriers	14,9	21,1	39,3	23,3	16,3	22,8
<b>Ensemble des temps partiels</b>	<b>100,0</b>	<b>15,5</b>	<b>28,6</b>	<b>25,9</b>	<b>30,0</b>	<b>19,3</b>

1. Cette fréquence comprend également les salariés à temps partiel pour lesquels la durée hebdomadaire habituelle n'est pas renseignée. Elle est donc légèrement supérieure à la somme des fréquences décomposées selon la durée hebdomadaire habituelle.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié, hors contrats d'apprentissage.

Lecture : les femmes représentent 80,1 % des salariés à temps partiel et 50,4 % dans l'ensemble des salariés ; 30,6 % des femmes salariées sont à temps partiel et 4,6 % travaillent à temps partiel moins de 15 heures par semaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

### 4. Raisons principales du temps partiel déclarées par les salariés en 2016

en %

	Ensemble des salariés à temps partiel	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans	50-64 ans
<b>N'a pas la possibilité de travailler davantage avec son emploi actuel</b>	<b>44,0</b>	<b>42,6</b>	<b>50,1</b>	<b>58,0</b>	<b>42,3</b>
<b>Pour d'autres raisons</b>	<b>56,0</b>	<b>57,4</b>	<b>49,9</b>	<b>42,1</b>	<b>57,7</b>
Pour exercer une autre activité professionnelle	3,8	3,4	5,6	1,2	4,6
Pour suivre des études ou une formation	5,0	4,2	8,4	34,8	0,1
Pour compléter d'autres revenus	3,0	2,2	6,3	0,4	4,5
Pour des raisons personnelles ou familiales	44,2	47,7	29,5	5,6	48,4
dont : pour s'occuper des enfants ou d'une personne dépendante	21,5	25,2	5,9	1,2	7,0
pour raison de santé	7,2	6,5	10,0	0,6	13,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié à temps partiel, hors contrats d'apprentissage.

Lecture : 44,2 % des salariés à temps partiel déclarent l'être principalement pour des raisons personnelles ou familiales.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.